-6.4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître 1. En argent, bled, vin, ou bois? 60 francs 6 sacs messel une Cheneviere de 30 Tois un petet fardin france en viron 80 Toise de Serre defriche par le Regt Le droit de Bourgeois par ou lon à une partie de Sois (il my en a point pour l'école) & a H Michel los fromage & dix bats

B. De quelle fource dérive-t-elle? comg. Où a teil de auparavant? quelle étoit

la vocation précédente? Il étoit blazz d'autagne de la vocation précédente? a. Dixmes, censes foncières, & aub. Ou des sommes assignées & payées à l'école? a. En hiver of & il would no Jusque 120 d. Caisses communales? Largent de la prension vient de cette Caisse e. Biens d'église? RAPPORTS ECONOMIQUES f. De l'argent payé par les pères de \$3. Biens & fonds de chaque écola famille & placé avec profit? g. De biens - fonds? a Poffice telle de pareils fands? . b. Ou d'autres capitaux quelconques? E. Quelle en est la valeur? a. Source des revenus. Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront d. Les biens d'écoles font l'a réunia 3 être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remottra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses? Il seroit a Souhaiter que lon fit une reforme de l'ortographe dans les sivres dont un de dert pour aprendre les enfans a épelle à lice Cest a der quen ne fut pas oblige de les faire dire autrement quil ny a voye Les François au St François il faudrait quit y en Français vous voye quillant tetre o en a un enfant epelle il a loit comme cela est de bon aloi il dit bien x il faut le represon il faut don que Le soit le defaut dortographe el ne peuvent par ce la Comprande J'ai toujours remarque que cela retaide beaucoup la l'eture S. Serney Regt

( I )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

## RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é
  - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
  - b. Est ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
  - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
  - . District
  - e. Canton
- Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
  - a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Color vollares just des écoles vollares just qu'à conférence?

A. Leurs distances reciproques.

La Chaux

Vilage MOITOURTEN

formant une Commune.

et une Carrise, qui la son agent

de Cofsonnay soupest, estimate

Sont situes dans le Vilage exceptes

9. Durée de l'école chaque jour?

ression

10°. Les enfins font - ils diffibuds ou

une forme nommee Prevondavaux

éloignée d'un quait de lieux qui ne fournit point denfant en ce moment

La totalité des Enfans du Vitage à qui fréquentent lécole est actuellement de 36 pour les deux Sexes, mais le nombre sera plus Considerable dans quelques années

Liste 1 Liene (3) (2) Moya I Lieve d. Son age. Eloignement des écoles voisines jus-Cuarnens 3/4 de Lieue qu'à une lieue en circonférence? e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? Cossonnay % de lime Diry - 3/4 de liene f. Depuis combien de tems est-il insti-Grancy - Lieux Chevilly & lieue g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit Scracklens & line fa vocation précédente? Chavannes Jun le Voicon 14 de lieue b. Leurs distances réciproques. b. Réunit-il à fon office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquenon enseigne dans lecde de La Chaux a live; tent l'école? a écrire, a Calculer, le Chant des Praumes, INSTRUCTION. a. En hiver,b. En été,foit garçons ou filles, et les premiers principes de la Religion, 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? on lient-loide en eté et en hyver mais elle nest fréquentée régulièrement que repris la It martin a Baques RAPPORTS ECONOMIQUES. 13°. Biens & fonds de chaque école. 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? . Posséde-t-elle de pareils fonds ? Le Calechisme d'Osterval; les L'saumes, b. Quelle en est la valeur? Livres élémentaires, lesquels font en c. Source des revenus. Les peres es meres Sont asses négligents à envi, leurs enfans à l'école d. Les biens d'écoles font-ils réunis à Préceptes & réglemens, comment ceux de l'église ou des pauvres? font-ils observés? - Cing houres en hyver; qualres houres en été 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y 9°. Durée de l'école chaque jour? être admis, combien? 1° Couse qui sont à lalphabet, 2° Ceux qui Commencent à live, 3° Coux qui lisent, écriven 15°. Bâtiment de l'école. 10°. Les enfans sont - ils distribués ou a. Quel en est l'état, est-il neuf ou et aprenent par Cource vieux, ou délabré? III. b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é-1°. Nopre des villages, des hamsanz. RELATIONS PERSONNELLES. cole? dans quel bâtiment? c. Au défaut d'endroit public destiné à 11°. Instituteurs. Le regent étoit ci devant examine par le Las l'école, l'instituteur loue-t-il peuta. Qui a établi jusques ici le Régent? en presence du Consistère; et sur la Capail re connue il étoit nommé par le seigneur du Lin être sa maison, & à quel prix? & de quelle manière? d. Qui est chargé de la maintenance le régent actuel est du Chenit, en la Salée de de l'endroit où se fait l'école, b. D'où est-il? Lac de jour sels ob est 6. Son nom C il se nomme Jean Timbert LeCoultre

agé de s 6 ans e pece de quatre enfans Instituteur de pais 1770 Etabli auparavant au Chenit, et lapidaire Il Conduit le Chant des L'aumes à l'église, et fait les prières ordinaires 36 Comme il acte dit ci devant Savoir 21 gaccons) en été & on hyver a. Environ 100 loize de levrein pour chenevier et plantage, et un petit jardin dont la possession est Contester. C Soupes à derrière

La maison Commune qui est en bon etat

6 une Chambre pour l'ecde, et une pour le logement du régent

Q. La Commune

(4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? A. En argent, bled, vin, ou bois? B. De quelle source dérive-t-elle ? coma. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des sommes assignées & payées c. Fondations? d. Caisses communales? . Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? g. De biens - fonds? b. Ou d'autres capitaux quelconques? Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La pension du recepent vient de trois sources 10 Des biens Communs, 2 du biens des pauvees 30 des Contributions des parliculiers 1º La Commune page annuellement L 16 d'argent un fac de bled mesure de Morges, et 2 chars de bois 2º la bource des pauvres 116 et un fai de bled 3° Les particuliers qui ont des Enfans fecquentant l'ocole payent annuellement 2 bat par enfant un quarteron de bled et une spavele a la moinon. Coux qui n'ent point d'enfant Contribuent chacun d'un demi quarteren Si les dils quarterons et demi quarterions inde pendantment des javelles ne font pas quatre sacs mesure de Morges la Commune les Complettes AB. outre cela le régent tire encore 2 de la bource des prononces le dit jour s bate a la visite de l'este so late Les javelles de la moisson dont il parlé à dessu ne donnent qu'un sac mesure de Morges Ile Coultre régent a La Chaux le y cue mars 1799 b. Wy at it grims chambre pour Po. ( brilled silding months to will be a Y xing long . E to . no me a com .

(1) QUESTIONS Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Chavane. Su leveryrow 128

RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'é- Chavannes Sur le Veyron

a. Est-ce un bourg, ou village, un Village. hameau, ou un lieu isolé?

b. Est - ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appar- Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence Jaroisse de Cuarness. Agence de Chavannes.

d. District de Comonay.

e. Canton du Leman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. huil minutes

> (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du fecond treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au res-Saint Denis fort de chaque école.

RELATIONS PERSONNELLES. 11º. Indicates

La & de quelle manière? a. On indiquera l'éloignement de chatous les enfans y envent cun du lieu de l'école, &c. V. Don eff il? se rendre des trois minutes

b. Le nombre des enfants de chaque Saint Denis . Sept enfans endroit qui la fréquentent?

INSTRUCTION.

3. Louis distances rucipro pace.

72 Qu'enseigne ton dans chaque soule?

92 Durde de l'école chaque jour? 10. Les enfins lont - ils difficierés out

a Qui a dribli jufques ici le R gene?

A Son nom